



7

TOUR DE LA CIME NÈGRE

Au départ de Péone (1 173 m)



Cet ample circuit de deux jours se déroule entre le vallon de Roya dans la haute vallée de la Tinée et la crête de la montagne de l'Alp. Elle comporte d'Ouest en Est le col de Crous, la cime Nègre, le col de Crousette et le mont Mounier, marquant la ligne de partage des eaux de la haute vallée du Cians. Au départ de Péone, admirer l'architecture des hautes maisons et dans leur prolongement, les aiguilles rocheuses des « Demoiselles » sculptées par l'érosion au fil des siècles. Après une montée au col de Crous, marquée d'une empreinte historique, la descente vers le hameau de Roya, s'effectue sur un large sentier au milieu de vastes pâturages où le pastoralisme ovin est encore bien présent. Prendre soin de respecter le calme nécessaire à cette pratique séculaire. Le second jour, la remontée vers le col de Crousette par le célèbre GR 5 se joue des difficultés de terrain pour déboucher face à l'imposante face Nord du mont Mounier (littéralement le mont Noir), qui se caractérise par sa forme élancée, une ceinture de barres de calcaire jurassique horizontales et un vaste mélézin qui épouse harmonieusement croupes et vallons. Enfin la redescente sur le village de Péone s'effectue d'abord dans l'Adret de la montagne de l'Estrop puis par les quartiers de la Sagne, et de la Gombe où régnaient autrefois une vie agro-pastorale très marquée comme en témoignent les nombreuses granges et maisons d'habitation.



Caractéristiques de la randonnée

J1

Dénivelée : + 1020 m / - 670 m
Durée : 6h00
Distance : 15,9 km

Difficulté : alpine
Période conseillée : juin à octobre
Hébergement : Gîte de Roya

J2

Dénivelée : + 945 m / - 1280 m
Durée : 6h00
Distance : 15,1 km

Difficulté : alpine
Période conseillée : juin à octobre

Règlementation :
Parc national du Mercantour





Itinéraire

J1

Au départ de Péone (1173 mètres - balise 98) suivre le tracé du GR 52A qui remonte en rive droite du vallon de Tuébi. Arrivé à la balise 97, continuer à droite sur le PR (balisage jaune) qui traverse bientôt le quartier d'Aliège. Rejoindre à nouveau le vallon de Tuébi et le franchir (passerelle métallique, b.99 bis). Prendre à gauche la petite route (D.61) qui mène rapidement au quartier de la Baumette (terminus de la route, b.94). Suivre alors le sentier qui monte au col de Crous pour s'élever lentement au milieu des pins sylvestres et déboucher au lieu-dit « Fuont-Freye » où une source y coule, dernier point d'eau avant le vallon de Roya. L'imposante cime Nègre se découpe au Nord-Est sur la ligne de crête. Atteindre après quelques lacets les anciennes casemates militaires de « Peïra Grossa » et remarquer au passage les écussons moulés du régiment des tirailleurs algériens qui occupaient anciennement ces lieux. Gagner enfin le col de Crous (2 200 mètres - b.95) et son blockhaus. Descendre vers le vallon de Roya par le chemin de la Combe de Crous. Traverser le torrent sur une passerelle, puis remonter quelques mètres jusqu'à la fin de la piste agricole de Roya (b.142) et regagner aisément à droite le hameau de Roya via les balises 140, 139 et 137.

J2

Depuis la place de Roya (b. 137 - 1500 m), suivre en descente le tracé du GR 5 jusqu'à la balise 143, entrée du Parc national du Mercantour. Franchir d'abord le vallon de Roya, puis celui

de la Maïris, grâce à deux ponts en bois. Remonter sa rive droite jusqu'à un verrou rocheux ; traverser le torrent de Sallevieille par une passerelle (1 745 mètres) pour parvenir bientôt aux alpages et à la cabane pastorale (1 955 m - b.110). Continuer sur le GR 5 en remontant dans les blocs de la barre de Sallevieille d'où jaillissent plusieurs sources. Un long replat herbeux, ancien glacier à fond plat, précède les éboulis du col de Crousette (2 480 m - b.93). Du col prendre le sentier qui descend et passe à proximité de ruines ; traverser le haut du ravin de Lavanche et suivre le sentier qui franchit les marnes noires et remonte rapidement sur le plateau du rocher de l'Or. Gagner à vue le carrefour de la balise 92. Prendre à droite au milieu du pâturage, l'itinéraire débouche sur un large plateau puis descend sur un sentier caillouteux. Passer à proximité de la cabane pastorale de l'Estrop, et atteindre le quartier de la Sagne (b.89). Prendre la direction de la Gombe (Ouest) et traverser bientôt ce quartier aux nombreuses granges. Suivre alors le sentier (b.88) puis une petite route qui permet de regagner le point de départ via les balises 87a et 87.





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.